

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN

438357295

Code activité (NAF)

4110A

Désignation et adresse du déclarant :

SASU MARIGNAN

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

MALAKOFF 92240 FR

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

☐

Code monnaie :

EUR

Désignation du conseil :

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 438357295

Code activité (NAF) 4110A

Désignation et adresse

SASU MARIGNAN

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

MALAKOFF 92240 FR

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2024

Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2024

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2023 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration : 30/04/2025

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise :MARIGNANDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois12

Adresse de l'entreprise :132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE 92240 MALAKOFFDurée de l'exercice précédent12

si déposé néant, cochez la case :☐

					Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC		
		Frais de développement	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 041 158,26	1 036 092,36
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 438 980,00	1 046 630,00
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 178 458,81	3 764 653,84
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	27 630 416,50	29 328 469,30
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG	16 722,71	16 722,71
		Autres immobilisations financières	BH	BI	1 039 863,82	1 041 153,46
		TOTAL (II)	BJ	BK	32 345 600,10	36 233 721,67
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ	82 454,80	1 092 246,93
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	236 042,02	217 783,86
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	985 583,12	26 692 317,86
		Autres créances (3)	BZ	CA	247 233 562,32	308 642 398,17
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	30 665 533,99	34 455 072,01
Comptes de Régularisation		Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	528 796,00	45 250,03
		TOTAL (III)	CJ	CK	279 731 972,25	371 145 068,86
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	12 558 847,59	407 378 790,53
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé :)		DA	12 000 000,00	12 000 000,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	3 308,33	3 308,33	
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK)		DC			
	Réserve légale (3)				DD	1 200 000,00	1 200 000,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG	81 739 858,35	115 321 804,82	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	21 729 039,89	36 418 053,47	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	116 672 206,57	164 943 166,62	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	2 605 194,33	3 170 451,13	
	Provisions pour charges				DQ		200 000,00	
	TOTAL (III)				DR	2 605 194,33	3 370 451,13	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	116 600 000,00	78 300 000,00	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	60 393 963,42	131 661 778,12	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 754 603,80	541 815,14	
	Dettes fiscales et sociales				DY	14 051 604,18	24 194 791,48	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA		4 051 371,48	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		315 416,56	
	TOTAL (IV)				EC	192 800 171,40	239 065 172,78	
	Écarts de conversion passif (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	312 077 572,30	407 378 790,53	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	137 900 171,40	239 065 172,78	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFip N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN								Néant	
			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	45 609 568,94	FH		FI	45 609 568,94	43 972 857,57
	Chiffres d'affaires nets		FJ	45 609 568,94	FK		FL	45 609 568,94	43 972 857,57
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	1 377 946,39	1 214 509,31
	Autres produits (1) (11)						FQ	274 711,92	1,03
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 262 227,25	45 187 367,91
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	1 293 734,14
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3)						FW	11 262 381,01	11 822 539,79	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	778 200,22	716 512,32	
Salaires et traitements						FY	19 012 010,71	19 512 827,98	
Charges sociales (10)						FZ	10 429 917,31	8 691 828,58	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	344 645,83	475 201,42
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	589 918,78	1 213 678,20
Autres charges (12)						GE	31 910,20	8 502,02	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	43 742 718,20	42 490 726,42	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 519 509,05	2 696 641,49	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	553 960,54	2 141 025,51
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	41 615 574,23	50 514 028,30
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)						GP	42 169 534,77	52 655 053,81
	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	2 587 095,03	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 090 707,45	15 701 942,83
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	17 677 802,48	15 701 942,83	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	24 491 732,29	36 953 110,98	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	28 011 241,34	39 649 752,47	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFip N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN										Néant				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	59 346,54				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital								HB			1 180,00		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	59 346,54		1 180,00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	2 713,00		166,00		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital								HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	2 713,00		166,00		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	56 633,54		1 014,00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	6 338 834,99		3 232 713,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	89 491 108,56		97 843 601,72	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	67 762 068,67		61 425 548,25	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	21 729 039,89		36 418 053,47	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY					
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG					
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier						HP					
			- Crédit-bail immobilier						HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K				
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	22 770,85		48 900,31	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG / CRDS)								A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6				
		Dont cotisations facultatives Madelin								A7				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)								HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N				
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
TOTAL GENERAL														
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
								Charges antérieures		Produits antérieurs				
TOTAL GENERAL														

5 - IMMOBILISATIONS

DGFip N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	2 049 761,12		KE			KF	5 627,04	
CORPORELLES	Terrains							KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP			KQ			KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3				KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	4 592 964,08		KW			KX	622 416,54	
		Matériel de transport						KY			KZ			LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	5 067 103,89		LC			LD	114 018,15	
	Emballages récupérables et divers						LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI			LJ		
	Avances et acomptes							LK			LL			LM		
	TOTAL III							LN	9 660 067,97		LO			LP	736 434,69	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T	
Autres participations							8U	33 093 123,14		8V			8W	15 570 026,75		
Autres titres immobilisés							1P			1R			1S			
Prêts et autres immobilisations financières							1T	1 057 876,17		1U			1V	324 349,36		
TOTAL IV							LQ	34 150 999,31		LR			LS	15 894 376,11		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	45 860 828,40		ØH			ØJ	16 636 437,84		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1		C Ø	2		D Ø	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO			LV			LW	2 055 388,16		IX			
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM			MN	5 215 380,62		MO			
		Matériel de transport		IV			MP			MQ			MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT	5 181 122,04		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III			IY			NG			NH	10 396 502,66		NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations			IØ			ØX	17 267 179,55		ØY	31 395 970,34		ØZ		
		Autres titres immobilisés			II			2B			2C			2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2			2E	325 639,00		2F	1 056 586,53		2G				
TOTAL IV			I3			NJ	17 592 818,55		NK	32 452 556,87		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			ØK	17 592 818,55		ØL	44 904 447,69		ØM			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2025
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col. 2] - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise MARIGNAN

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE	1 013 668,76	PF	561,14	PG		PH	1 014 229,90
TOTAL I		RK	1 013 668,76	RM	561,14	RN		RO	1 014 229,90
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 102 450,44	QE	173 458,30	QF		QG	4 275 908,74
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 510 987,53	QM	170 626,39	QN		QO	4 681 613,92
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	8 613 437,97	QV	344 084,69	QW		QX	8 957 522,66
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	9 627 106,73	ØP	344 645,83	ØQ		ØR	9 971 752,56

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN										Néant		
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
			1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)		3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)		3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A	2 899 681,58	4B	538 207,96	4C	1 155 175,54	4D	2 282 714,00		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	470 769,55	5W	51 710,78	5X	200 000,00	5Y	322 480,33		
	TOTAL II		5Z	3 370 451,13	TV	589 918,74	TW	1 355 175,54	TX	2 605 194,33		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D			
		- corporelles	6E		6F		6G		6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5			
		- titres de participation	9U		9V	2 587 095,03	9W		9X	2 587 095,03		
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9			
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III		7B		TY	2 587 095,03	TZ		UA	2 587 095,03		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	3 370 451,13	UB	3 177 013,77	UC	1 355 175,54	UD	5 192 289,36	
	Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	589 918,78	UF	1 355 175,54				
				- financières	UG	2 587 095,03	UH					
				- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d										10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.												

DGFIP N° 2056 2025

Extension 1

MARIGNAN

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

[illegible]

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

[illegible]

	TOTAL				
--	-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

[illegible]

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Extension 2

MARIGNAN

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION IDR	270 769,55	51 710,78		322 480,33
REMISE EN ETAT AGENCE TOURS	50 000,00		50 000,00	
REMISE EN ETAT AGENCE MONTPELLIER	50 000,00		50 000,00	
REMISE EN ETAT AGENCE TOULOUSE	50 000,00		50 000,00	
REMISE EN ETAT AGENCE ROUEN	50 000,00		50 000,00	

TOTAL	470 769,55	51 710,78	200 000,00	322 480,33
-------	------------	-----------	------------	------------

SOMME DES EXTENSIONS	470 769,55	51 710,78	200 000,00	322 480,33
----------------------	------------	-----------	------------	------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : MARGINAN											Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	27 630 416,50		UM	27 630 416,50		UN	
	Prêts (1) (2)				UP	16 722,71		UR	16 722,71		US	
	Autres immobilisations financières				UT	1 039 863,82		UV	1 039 863,82		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	985 583,12		985 583,12				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)				ZO							
	Personnel et comptes rattachés				UY	272 716,41		272 716,41				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	992 986,06		992 986,06				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	485 834,24		485 834,24				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	96 574,61		96 574,61				
		Divers			VP	13 461,18		13 461,18				
	Groupe et associés (2)				VC	245 277 028,39		245 277 028,39				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	94 961,43		94 961,43				
	Charges constatées d'avance				VS	528 796,00		528 796,00				
	TOTAUX				VT	277 434 944,47		VU	277 434 944,47		VV	
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	116 600 000,00		61 700 000,00		54 900 000,00			
		à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 754 603,80		1 754 603,80					
Personnel et comptes rattachés				8C	4 474 194,97		4 474 194,97					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	5 379 251,42		5 379 251,42					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	3 750 591,26		3 750 591,26					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	447 566,53		447 566,53					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	60 393 963,42		60 393 963,42					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	192 800 171,40		VZ	137 900 171,40		54 900 000,00		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	50 000 000,00		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	11 700 000,00						

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFip N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

21 729 039,89

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	2 738 039,42	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)	XX		XW 2 740 752,42
	Amendes et pénalités	WJ	2 713,00	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	6 338 834,99

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	49 005 009,25	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7 49 005 009,25
------------	--	----	---------------	--	----	--	------------------

Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)		I8	
		{ - imposées au taux de 0%		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	{ - Plus-values nettes à court terme		WN	
		{ - Plus-values soumises au régime des fusions		WO	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR	
---	--	--	--	--	----	--

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ 4 958 917,34
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
---	--	--	--	--	----	--

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
---	--	--	--	--	----	--

TOTAL I

WR 84 772 553,89

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.

WT 15 716 726,74

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU 39 551,00

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV
		- imposées aux taux de 0 %				WH
		- imposées aux taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		))
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Sociétés investissements immobilier (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA	
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindécies A)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS	
---	--	--	--	--	----	--

Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG 41 520 927,06
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL					

Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
--	--	--	--	--	----	--

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH 57 277 204,80

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : {		bénéfice (I moins II)		XI	27 495 349,09	XJ	
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	27 495 349,09	XO	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DGFIP N° 2058-A 2025

Extension

MARIGNAN

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

[illegible]

TOTAL	4 958 917,34
--------------	---------------------

SOMME DES EXTENSIONS	4 958 917,34
-----------------------------	---------------------

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

TOTAL	41 520 927,06
--------------	----------------------

SOMME DES EXTENSIONS	41 520 927,06
-----------------------------	----------------------

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN					Néant	
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5		
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges						
RETRAITE			8X	51 710,78	8Y	
			8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B	51 710,78	9C	
Provisions pour dépréciation						
TITRES DE PARTICIPATION			9D	2 587 095,03	9E	
			9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H	2 587 095,03	9J	
Charges à payer						
EFFORT CONSTRUCTION			9K	79 233,61	9L	
C3S			9M	20 000,00	9N	39 551,00
			9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S	99 233,61	9T	39 551,00
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	2 738 039,42	YO	39 551,00
				ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS														DGFip N° 2058-C 2025			
Désignation de l'entreprise : MARIGNAN														Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	36 418 053,47		Dividendes				ZD	36 418 053,47					
	Prélèvements sur les réserves			ØE	70 000 000,00		Autres répartitions				ZE	70 000 000,00					
							Report à nouveau				ZF						
	TOTAL I			ØF	106 418 053,47		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	106 418 053,47					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																	
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7										YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	69 515,21					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	2 182 905,50					
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	68 975,00					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	8 940 985,30					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	11 262 381,01					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	361 122,00				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS										9Z	417 078,22				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	778 200,22				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	11 335 174,00					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	1 165 876,00					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)										ØB	17 985 044,00					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt										ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-C prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise dotée d'un statut d'entreprise innovante										RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			27 495 349,09		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC		119 592,00									
Groupe : résultat d'ensemble. JD					Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale JH				FIL		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		72203277800317									

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN

Néant

☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10			11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN

Néant

X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente <i>(art. 39 quaterdecies 1ter et 1quater du CGI)</i>	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		(à préciser) au titre de :	N - 6			
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	TOTAL 2					

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

11

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN

Néant☒

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	45 609 568,94
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	45 609 568,94

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	274 711,92
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	274 711,92

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 293 734,14
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	9 275 981,13
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2 182 905,50
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0,20
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	12 752 620,97

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	33 131 659,89
-----------------------------	------------------------------------	----	---------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	33 131 659,89
---	----	---------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

*Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA,
vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE*

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
--	----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	45 609 568,94
---	----	---------------

Effectifs au sens de la CVAE	EY	
------------------------------	----	--

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 132 950 955,00
---	----	------------------

Période de référence	du	GY	01/01/2024	au	GZ	31/12/2024
----------------------	----	----	------------	----	----	------------

Date de cessation	HR	
-------------------	----	--

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2025

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	12 000,00
Total des lignes P1 + P2	P5	1,00	Total des lignes P3 + P4	P6	12 000,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SA	Dénomination	BASSAC		
N° SIREN (si société établie en France)	722032778	% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	12 000,00
Adresse :	N° 50	Voie	ROUTE DE LA REINE		
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE BILLANCOURT	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre		Nom de famille			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	
Titre		Nom de famille			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN NORD

N° SIREN (si société établie en France)

887490712

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN GRAND EST

N° SIREN (si société établie en France)

887490274

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN NORMANDIE

N° SIREN (si société établie en France)

887490886

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN ILE DE FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

887490365

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN RHONE

N° SIREN (si société établie en France)

887491660

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN SAVOIES LEMAN

N° SIREN (si société établie en France)

887491843

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN BRETAGNE

N° SIREN (si société établie en France)

887489938

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN CENTRE

N° SIREN (si société établie en France)

887490159

% de détention

99,90

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SNC

Dénomination

MARIGNAN RESIDENCES

N° SIREN (si société établie en France)

419750252

% de détention

100,00

Adresse :

N°

132

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code Postal

92240

Commune

MALAKOFF

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

LE MESNIL LE ROI - RUE JULES REIN

N° SIREN (si société établie en France)

922672621

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV RUE DE PACE

N° SIREN (si société établie en France)

891977480

% de détention

40,00

Adresse :

N°

58

Voie

MAIL FRANCOIS MITTERRAND

Code Postal

35000

Commune

RENNES

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SENIORIALES DE LORIENT

N° SIREN (si société établie en France)

890614175

% de détention

50,00

Adresse :

N°

58

Voie

MAIL FRANCOIS MITTERRAND

Code Postal

35000

Commune

RENNES

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ZAC BOSSUT 10

N° SIREN (si société établie en France)

891844649

% de détention

51,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV SGEL PC4 DESOYER

N° SIREN (si société établie en France)

898619606

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SAINT MAUR DES FOSSES

N° SIREN (si société établie en France)

899630842

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ANNECY REPUBLIQUE

N° SIREN (si société établie en France)

905200283

% de détention

50,00

Adresse :

N°

0

Voie

ROUTE DE LA BOUVARDE

Code Postal

74330

Commune

EPAGNY METZ-TESSY

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SNC

Dénomination

SENIORIALES LE MANS

N° SIREN (si société établie en France)

904671559

% de détention

50,00

Adresse :

N°

58

Voie

MAIL FRANCOIS MITTERRAND

Code Postal

35000

Commune

RENNES

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

OLLIOULES - AV BARTHELEMY DAGNAN

N° SIREN (si société établie en France)

908920135

% de détention

55,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV BLOIS L'ECHIQUEUR

N° SIREN (si société établie en France)

887956746

% de détention

60,00

Adresse :

N°

6

Voie

IMPASSE SERGE REGGIANI

Code Postal

44800

Commune

SAINT-HERBLAIN

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

TRAPPES 11-17 MARTIN LUTHER KING

N° SIREN (si société établie en France)

949022412

% de détention

50,00

Adresse :

N°

4

Voie

PLACE DU 8 MAI 1945

Code Postal

92300

Commune

LEVALLOIS-PERRET

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV MONTEVIDEO

N° SIREN (si société établie en France)

849543822

% de détention

51,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV LE BOURGET 14-24 REPUBLIQUE

N° SIREN (si société établie en France)

918618869

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SARL

Dénomination

PATRIMOINE IMMOBILIER

N° SIREN (si société établie en France)

441795374

% de détention

100,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SAINT HERBLAIN HELIOPOLIS

N° SIREN (si société établie en France)

921672820

% de détention

75,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV STELLA-FACE MER

N° SIREN (si société établie en France)

878912013

% de détention

80,00

Adresse :

N°

42

Voie

BOULEVARD CARNOT

Code Postal

59800

Commune

LILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

LES SENIORIALES DE GEVEZE

N° SIREN (si société établie en France)

884764010

% de détention

50,00

Adresse :

N°

58

Voie

MAIL FRANCOIS MITTERAND

Code Postal

35069

Commune

RENNES

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC PEYROLLES AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

841643950

% de détention

51,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

TERRE DE SIENNE

N° SIREN (si société établie en France)

820789857

% de détention

70,00

Adresse :

N°

3

Voie

AVENUE DE L EUROPE

Code Postal

67300

Commune

SCHILTIGHEIM

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

LES JARDINS D'ABRAXAS 1

N° SIREN (si société établie en France)

848293163

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

LES CIGALES

N° SIREN (si société établie en France)

812131639

% de détention

100,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

ZAC BOSSUT 13B

N° SIREN (si société établie en France)

837476886

% de détention

51,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ROCHECARDON

N° SIREN (si société établie en France)

845354794

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV JOUE LES TOURS LA JOCONDIE
N° SIREN (si société établie en France) 829346618 % de détention 70,00
Adresse : N° 6 Voie IMPASSE SERGE REGGIANI
Code Postal 44800 Commune SAINT-HERBLAIN Pays FR

Forme juridique SASU Dénomination MDM
N° SIREN (si société établie en France) 353138845 % de détention 100,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI REBERMEN
N° SIREN (si société établie en France) 508049921 % de détention 51,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV GARCHES - ECO ILOT DE L'EGLISE
N° SIREN (si société établie en France) 849923024 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV ZAC BOSSUT 8A
N° SIREN (si société établie en France) 850615634 % de détention 51,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI ASNIERES MOURINOUX ORGEMONT
N° SIREN (si société établie en France) 830852943 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination LES ALIZES
N° SIREN (si société établie en France) 798797387 % de détention 99,50
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination FIESCHI 14 MIXTE
N° SIREN (si société établie en France) 852592336 % de détention 75,00
Adresse : N° 42 Voie BOULEVARD CARNOT
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI CRISTAL CHARTRON

N° SIREN (si société établie en France)

827774290

% de détention

70,00

Adresse :

N°

11

Voie

PLACE TOURNY

Code Postal

33000

Commune

BORDEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

LE PANORAMIQUE

N° SIREN (si société établie en France)

812155513

% de détention

100,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI SOUTH CANAL

N° SIREN (si société établie en France)

832738447

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI COURS ST MARTHE

N° SIREN (si société établie en France)

824628986

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV DE L'ETOILE

N° SIREN (si société établie en France)

829233220

% de détention

51,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV BLAGNAC ANDROMEDE ILOT 23B

N° SIREN (si société établie en France)

841506991

% de détention

51,00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE DU FOURBASTARD

Code Postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ASNIERES PARC B2

N° SIREN (si société établie en France)

843351727

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV THORIGNE LES COLOMBINES

N° SIREN (si société établie en France)

852409127

% de détention

65,00

Adresse :

N°

6

Voie

IMPASSE SERGE REGGIANI

Code Postal

44800

Commune

SAINT-HERBLAIN

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SCCV Dénomination SCI YERRES-QUARTIER DE LA GARE
N° SIREN (si société établie en France) 807633607 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI NANTERRE PROVINCES A1B2
N° SIREN (si société établie en France) 820827087 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI COLOMBES - LES FOSSES JEAN
N° SIREN (si société établie en France) 812133999 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI MILLESIME
N° SIREN (si société établie en France) 532393808 % de détention 51,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SUFFREN MAISON BLANCHE
N° SIREN (si société établie en France) 839239563 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV AUSONE ILOTS 3.5 ET 3.6
N° SIREN (si société établie en France) 828834531 % de détention 50,00
Adresse : N° 11 Voie PLACE TOURNY
Code Postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination 341 JJ BOSC
N° SIREN (si société établie en France) 890096969 % de détention 65,00
Adresse : N° 11 Voie PLACE TOURNY
Code Postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination SNC BMIGL
N° SIREN (si société établie en France) 411180813 % de détention 100,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SARL Dénomination EURL MARIGNAN VAL D'ALBIAN
N° SIREN (si société établie en France) 484597158 % de détention 100,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SARL Dénomination MARIGNAN BATIGNOLLES
N° SIREN (si société établie en France) 790018543 % de détention 100,00
Adresse : N° 4 Voie PLACE DU 8 MAI 1945
Code Postal 92800 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV BOUT DES PAVES
N° SIREN (si société établie en France) 838170835 % de détention 51,00
Adresse : N° 6 Voie IMPASSE SERGE REGGIANI
Code Postal 44800 Commune SAINT-HERBLAIN Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI HAMEAU DE LONGUEIL
N° SIREN (si société établie en France) 829188580 % de détention 54,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI 8EME BONNEVEINE
N° SIREN (si société établie en France) 800902124 % de détention 50,00
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI LILLE-WAZEMMES
N° SIREN (si société établie en France) 820795581 % de détention 50,00
Adresse : N° 42 Voie BOULEVARD CARNOT
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination MARIGNAN ELYSEES
N° SIREN (si société établie en France) 433205838 % de détention 100,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI QUINTESSENCE-VALESCURE
N° SIREN (si société établie en France) 794660456 % de détention 50,00
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI LYON ISLANDS

N° SIREN (si société établie en France)

490874260

% de détention

90,10

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCI LE BELVEDERE

N° SIREN (si société établie en France)

828973636

% de détention

51,00

Adresse :

N°

3

Voie

AVENUE DE L'EUROPE

Code Postal

67000

Commune

STRASBOURG

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI NICE 69 CORNICHE FLEURIE

N° SIREN (si société établie en France)

423678887

% de détention

100,00

Adresse :

N°

400

Voie

PROMENADE DES ANGLAIS

Code Postal

06000

Commune

NICE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCI DU COURS LAFAYETTE

N° SIREN (si société établie en France)

390855476

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC PEYROLLES LE MOULIN

N° SIREN (si société établie en France)

841644065

% de détention

51,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS JARDIN D'ABRAXAS

N° SIREN (si société établie en France)

834001653

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI LYON JOANNES

N° SIREN (si société établie en France)

533961520

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AV DU GENERALE DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI PARIS XIX PASSAGE DE MELUN

N° SIREN (si société établie en France)

489452425

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AV DU GENERALE DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SARL Dénomination AMENAGEMENT ILOT VALDO
N° SIREN (si société établie en France) 491063681 % de détention 34,00
Adresse : N° 52 Voie AV DU GENERALE DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI SANNOIS-MERMOZ
N° SIREN (si société établie en France) 531338531 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCI MONTPELLIER RIMBAUD
N° SIREN (si société établie en France) 804464311 % de détention 50,00
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI CERGY AT1 BOULEVARD DE LA PAIX
N° SIREN (si société établie en France) 539094847 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI LES LONGERES
N° SIREN (si société établie en France) 450211958 % de détention 91,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI CARRE LAVANDOU
N° SIREN (si société établie en France) 833671886 % de détention 65,00
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI HOME PARC
N° SIREN (si société établie en France) 817662067 % de détention 65,00
Adresse : N° 6 Voie IMPASSE SERGE REGGIANI
Code Postal 44800 Commune SAINT-HERBLAIN Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI GIF FLEURY
N° SIREN (si société établie en France) 532055738 % de détention 80,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI LA GARENNE 56 RUE SARTORIS

N° SIREN (si société établie en France)

479110793

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

NICE LA CHAPELLE SAINT PIERRE

N° SIREN (si société établie en France)

437610967

% de détention

100,00

Adresse :

N°

400

Voie

PROMENADE DES ANGLAIS

Code Postal

06200

Commune

NICE

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

MONTPELLIER JARDIN DE LA LIRONDE

N° SIREN (si société établie en France)

447483744

% de détention

50,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI MONTPELLIER PARC MARIANNE

N° SIREN (si société établie en France)

492543210

% de détention

50,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI CAMPAGNE LOUISE

N° SIREN (si société établie en France)

802925495

% de détention

50,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV VILLEURBANNE GALTIER

N° SIREN (si société établie en France)

515034379

% de détention

70,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI MARCEAU ARAGO

N° SIREN (si société établie en France)

502688062

% de détention

50,00

Adresse :

N°

52

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SC

Dénomination

TOURCOING BOTANIQUE

N° SIREN (si société établie en France)

478146491

% de détention

50,00

Adresse :

N°

521

Voie

AVENUE DU PRESIDENT HOOVER

Code Postal

59800

Commune

LILLE

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SCI Dénomination SCI MONTPELLIER PEYRE PLANTADE
N° SIREN (si société établie en France) 433081874 % de détention 50,00
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination CUCQ - BOULEVARD EDMOND LABRASSE
N° SIREN (si société établie en France) 977494368 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SAINT CYR SUR MER - RUE JEAN MOULIN
N° SIREN (si société établie en France) 924895675 % de détention 60,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SARL Dénomination SARL SAINT GERMAIN - PC4 DESOYER
N° SIREN (si société établie en France) 982867285 % de détention 50,00
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV WAMBRECHIES-RUE OBERT
N° SIREN (si société établie en France) 953475910 % de détention 99,93
Adresse : N° 52 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 92800 Commune PUTEAUX Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination SAINT LAURENT SEASIDE VIEW
N° SIREN (si société établie en France) 849801261 % de détention 51,00
Adresse : N° 400 Voie PROMENADE DES ANGLAIS
Code Postal 06200 Commune NICE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI MARCEAU ROBESPIERRE
N° SIREN (si société établie en France) 491113254 % de détention 50,00
Adresse : N° 4 Voie PLACE DU 8 MAI 1945
Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI LA MADELEINE LE GRAND ANGLE
N° SIREN (si société établie en France) 443654033 % de détention 50,00
Adresse : N° 521 Voie AVENUE DU PREIDENT HOOVER
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SCCV Dénomination S.C.C.V PM-IE
N° SIREN (si société établie en France) 478925514 % de détention 50,00
Adresse : N° 612 Voie RUE DE LA CHAUDE RIVIERE
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination S.C.C.V PM-IO
N° SIREN (si société établie en France) 478925522 % de détention 50,00
Adresse : N° 612 Voie RUE DE LA CHAUDE RIVIERE
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

Forme juridique SARL Dénomination SARL D'AMENAGEMENT DU MARTINET
N° SIREN (si société établie en France) 452124324 % de détention 50,00
Adresse : N° 79 Voie BOULEVARD DE DUNKERQUE
Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination SCI HABITAT AMIENS SUD
N° SIREN (si société établie en France) 443265491 % de détention 50,00
Adresse : N° 18 Voie RUE DU FONDS PERNANT
Code Postal 60200 Commune COMPIEGNE Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination S.C.C.V PM-C
N° SIREN (si société établie en France) 478925498 % de détention 50,00
Adresse : N° 612 Voie RUE DE LA CHAUDE RIVIERE
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination S.C.C.V PM-M
N° SIREN (si société établie en France) 478925555 % de détention 50,00
Adresse : N° 612 Voie RUE DE LA CHAUDE RIVIERE
Code Postal 59800 Commune LILLE Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination SNC LES ROSES DE CARROS
N° SIREN (si société établie en France) 524599388 % de détention 50,00
Adresse : N° 400 Voie PROMENADES DES ANGLAIS
Code Postal 0600 Commune NICE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination CERGY AT 1 RUE DE LA CONSTELLATION
N° SIREN (si société établie en France) 538896721 % de détention 50,00
Adresse : N° 25 Voie ALLE VAUBAN
Code Postal 59110 Commune LA MADELEINE Pays FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI CERGY AT 1 RUE DES GEMEAUX

N° SIREN (si société établie en France)

538896689

% de détention

50,00

Adresse :

N°

25

Voie

ALLE VAUBAN

Code Postal

59110

Commune

LA MADELEINE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV TOULOUSE CARTOUCHERIE ILOT 3.4

N° SIREN (si société établie en France)

833916299

% de détention

50,00

Adresse :

N°

8

Voie

RUE DEST TRENTÉ-SIX PONTS

Code Postal

31400

Commune

TOULOUSE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV RE BPD RSS CENON

N° SIREN (si société établie en France)

830490611

% de détention

50,00

Adresse :

N°

96

Voie

AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code Postal

9220

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV RE BPD RSS CAEN

N° SIREN (si société établie en France)

830459509

% de détention

50,00

Adresse :

N°

96

Voie

AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code Postal

9220

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

ST-ANDRE-LEZ-LILLE

N° SIREN (si société établie en France)

824110209

% de détention

50,00

Adresse :

N°

11

Voie

RUE DU PALAIS RIHOUR

Code Postal

59800

Commune

LILLE

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

LA CALADE DE MOUGINS

N° SIREN (si société établie en France)

833132426

% de détention

49,00

Adresse :

N°

400

Voie

PROMENADES DES ANGLAIS

Code Postal

0600

Commune

NICE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCI ROSERAIE MAISON BLANCHE

N° SIREN (si société établie en France)

840957146

% de détention

50,00

Adresse :

N°

25

Voie

ALLEE VAUBAN

Code Postal

59110

Commune

LA MADELEINE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ZAC BOSSUT 8B

N° SIREN (si société établie en France)

839642683

% de détention

51,00

Adresse :

N°

29

Voie

RUE ESCUDIER

Code Postal

92100

Commune

BOULOGNE

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MARIGNAN

ADRESSE (voie)

132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL

92240

VILLE

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ASNIERES PARC B8 B9

N° SIREN (si société établie en France)

839090370

% de détention

50,00

Adresse :

N°

1

Voie

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV ZAC BOSSUT 9

N° SIREN (si société établie en France)

851341529

% de détention

51,00

Adresse :

N°

28

Voie

RUE ESCUDIER

Code Postal

92100

Commune

BOULOGNE-BILLANCOURT

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS SAINT GERMAIN CLOS SAINT LOUIS

N° SIREN (si société établie en France)

879908911

% de détention

50,00

Adresse :

N°

155

Voie

RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC LES GRANDES TERRES

N° SIREN (si société établie en France)

880018700

% de détention

49,00

Adresse :

N°

79

Voie

BOULEVARD DE DUNKERQUE

Code Postal

13002

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV RSS CHOLET

N° SIREN (si société établie en France)

881724439

% de détention

50,00

Adresse :

N°

96

Voie

AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code Postal

92200

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV NANTERRE HANRIOT

N° SIREN (si société établie en France)

891502908

% de détention

50,00

Adresse :

N°

50

Voie

COURS DE L'ILE SEGUIN

Code Postal

92100

Commune

BOULOGNE-BILLANCOURT

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

ROISSY EN BRIE BLVD DE LA MALIBRAN

N° SIREN (si société établie en France)

889278263

% de détention

90,00

Adresse :

N°

50

Voie

ROUTE DE LA REINE

Code Postal

92100

Commune

BOULOGNE-BILLANCOURT

Pays

FR

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV THONON - JULES FERRY

N° SIREN (si société établie en France)

901916858

% de détention

40,00

Adresse :

N°

50

Voie

ROUTE DE LA REINE

Code Postal

92100

Commune

BOULOGNE-BILLANCOURT

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 43835729500049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MARIGNAN

ADRESSE (voie) 132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 92240 VILLE MALAKOFF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV SGEL PC1 OURCHES
N° SIREN (si société établie en France) 898678172 % de détention 50,00
Adresse : N° 155 Voie RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV SGEL PC2 BARONNE GERARD
N° SIREN (si société établie en France) 898678222 % de détention 50,00
Adresse : N° 155 Voie RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV SGEL PC3 ARMAGIS
N° SIREN (si société établie en France) 898678263 % de détention 50,00
Adresse : N° 4 Voie PL HUIT MAI 1945
Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV SGEL PC5 HOPITAL
N° SIREN (si société établie en France) 898678297 % de détention 50,00
Adresse : N° 155 Voie RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV ZAC BOSSUT 14
N° SIREN (si société établie en France) 904303468 % de détention 51,00
Adresse : N° 28 Voie RUE ESCUDIER
Code Postal 92100 Commune BOULOGNE-BILLANCOURT Pays FR

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV SAINT MAUR GODEFROY CAVAINAC
N° SIREN (si société établie en France) 922448196 % de détention 50,00
Adresse : N° 121 Voie AVENUE DE MALAKOFF
Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



DGFIP N° 2065 2025

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société: MARIGNAN				SIRET	43835729500049		
Adresse du siège social:				Ancienne adresse en cas de changement:			
132 AVENUE PIERRE BROSOLETT MALAKOFF 92240 FR							
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				01/01/2022			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
SA BASSAC 50 ROUTE DE LA REINE BOULOGNE BILLANCOURT 92100 FR SIRET 72203277800317							
B ACTIVITE							
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux normal		27 495 349,09		Bénéfice imposable à 15%			
Déficit				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
France Ruralités Revitalisation (FRR) art. 44 quindecies A		Zones franches d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Société d'investissement immobilier côtée		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser art.44 duodecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	oui, indication du logiciel utilisé		ERP
ECF					Désignation du prestataire		
Nom et adresse du comptable:				Nom et adresse du conseil:			
S/I : ☐				☐			
Société/Indépendant, Tél :				Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:							
Visa : CGA ☐		Visa : Viseur conventionné ☐		N° d'agrément :			
Nom:				Tél :			
Adresse :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 BIS 2025

Désignation de l'entreprise : MARIGNAN										Néant ☐	
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions		payées par la société elle-même		a	70 000 000,00		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		Report du total de l'extension, page 2065BX2						e			
								f			
								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								i	70 000 000,00		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis								Total (a à h)		70 000 000,00	
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées:							
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.				
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1		2	3	4	5	6	7	8			
K DIVERS											
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)									
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
MVLT imposées				à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

I - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case :

☐

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer :

- Le nom et l'adresse de l'entité désignée			
- Le numéro de SIREN		- Ou le numéro d'identification fiscal	

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case :

- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe			
- Le nom et l'adresse de la société tête de groupe			
- Le numéro de SIREN		- Ou le numéro d'identification fiscal	

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258, indiquer la désignation, l'État de résidence de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

	SASMAGELLAN 50 ROUTE DE LA REINE BOULOGNE BILLANCOURT 92100 FR		
- Le numéro de SIREN	539641795	- Ou le numéro d'identification fiscal	FR53539641795

II - ENTREPRISE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1. Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ?

IN

2. Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime

AUT

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer :

- Nom et l'État de résidence de l'entité mère ultime	SASMAGELLAN 50 ROUTE DE LA REINE BOULOGNE BILLANCOURT 92100 FR		
- Le numéro de SIREN	539641795	- Ou le numéro d'identification fiscal	FR53539641795
- Date d'ouverture de l'exercice	01/01/2024		
- Date de clôture de l'exercice	31/12/2024		

3. Vous déposez au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

☐

- Sinon, veuillez indiquer le nom, l'État de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'information au nom de votre entreprise

	SA BASSAC 50 ROUTE DE LA REINE BOULOGNE BILLANCOURT 92100 FR		
- Le numéro de SIREN	722032778	- Ou le numéro d'identification fiscal	FR76722032778

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

☐

4. Si vous êtes l'entité constitutive désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe situées en France. *A détailler sur la page d'extension*

5. Si vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

☐

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité qui est désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBII)

	722032778		
	SA BASSAC 50 ROUTE DE LA REINE BOULOGNE BILLANCOURT 92100 FR		

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

☐

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)	21 729 039,89			

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations reportées		Obligations en N			3	4
	3	4					
N - 1				Total :			
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :							

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : ☐

PME au sens communautaire ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

N° SIREN

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	98 574,00

Réduction d'impôt en faveur du mécénat

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	21 018,00

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

MARIGNAN

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat MEC	98 574,00
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Crédit d'impôt rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	98 574,00

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille FAM	21 018,00
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative	
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	21 018,00

Total Autres crédits d'impôts



Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

[illegible]

164 290,00	TOTAL
------------	-------

164 290,00	SOMME DES EXTENSIONS
------------	----------------------

MARIGNAN
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 12.000.000 EUROS
130-132 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE 92240 MALAKOFF
438 357 295 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 9 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le neuf mars,

BASSAC, Société Anonyme au capital de 16 390 099 euros, dont le siège social est situé 50 route de la Reine – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés e Nanterre sous le numéro 722 032 778 RCS NANTERRE représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Moïse Mitterrand,

Associé unique de la société MARIGNAN,

Est amené à se prononcer, par un acte unanime sous seing privé sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1. Distribution d'une somme de 30 000 000 euros prélevée sur le compte « AUTRES RESERVES » et d'une somme de 10 000 000 euros prélevée sur le compte « ASSOCIES – DISTRIBUTION DIVIDENDES »*
- 2. Pouvoirs à conférer*

PAR CONSEQUENT, DECIDE :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique

-constate le compte « AUTRES RESERVES » s'élève à 81 739 858,29 euros au 31 décembre 2024 ;

-constate le compte « ASSOCIES – DISTRIBUTION DIVIDENDES » s'élève à 10 000 000,00 euros au 31 décembre 2024 ;

-décide de distribuer une somme de 40 000 000 euros par prélèvement sur le compte « AUTRES RESERVES » à hauteur de 30 000 000,00 euros et une somme de 10 000 000 euros par prélèvement sur le compte « ASSOCIES – DISTRIBUTION DIVIDENDES » ; en conséquence, il sera distribué à chacune des 12 000 actions composant le capital social un dividende net total de 3 333,33 € ;

-décide que le paiement des dividendes interviendra en totalité avant le 11 avril 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, de la copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

BASSAC

Représentée par : Moïse Mitterrand





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



AGM AUDIT LEGAL
3, avenue de Chalon – CS 70004
Saint Marcel
71328 Chalon sur Saône Cedex

Marignan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Marignan

132 avenue Pierre BROSSOLETTE - 92240 MALAKOFF



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



AGM AUDIT LEGAL
3, avenue de Chalon – CS 70004
Saint Marcel
71328 Chalon sur Saône Cedex

Marignan

132 avenue Pierre BROSSOLETTE - 92240 MALAKOFF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Marignan,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Marignan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par la société notamment en matière de valorisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visés ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Saint-Marcel, le 30 juin 2025

KPMG SA

AGM Audit Légal

François PLAT

Associé

Yves Llobell

Associé

BILAN ACTIF

	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 055 388,16	1 014 229,90	1 041 158,26	1 036 092,36
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>2 055 388,16</i>	<i>1 014 229,90</i>	<i>1 041 158,26</i>	<i>1 036 092,36</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 396 502,66	8 957 522,66	1 438 980,00	1 046 630,00
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>10 396 502,66</i>	<i>8 957 522,66</i>	<i>1 438 980,00</i>	<i>1 046 630,00</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 765 553,84	2 587 095,03	1 178 458,81	3 764 653,84
Créances rattachées à des participations	27 630 416,50		27 630 416,50	29 328 469,30
Autres titres immobilisés				
Prêts	16 722,71		16 722,71	16 722,71
Autres immobilisations financières	1 039 863,82		1 039 863,82	1 041 153,46
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>32 452 556,87</i>	<i>2 587 095,03</i>	<i>29 865 461,84</i>	<i>34 150 999,31</i>
ACTIF IMMOBILISE	44 904 447,69	12 558 847,59	32 345 600,10	36 233 721,67
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	82 454,80		82 454,80	1 092 246,93
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>82 454,80</i>		<i>82 454,80</i>	<i>1 092 246,93</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	236 042,02		236 042,02	217 783,86
Clients et comptes rattachés	985 583,12		985 583,12	26 692 317,86
Autres créances	247 233 562,32		247 233 562,32	308 642 398,17
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>248 455 187,46</i>		<i>248 455 187,46</i>	<i>335 552 499,89</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	30 665 533,99		30 665 533,99	34 455 072,01
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>30 665 533,99</i>		<i>30 665 533,99</i>	<i>34 455 072,01</i>
Charges constatées d'avance	528 796,00		528 796,00	45 250,03
ACTIF CIRCULANT	279 731 972,25		279 731 972,25	371 145 068,86
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	324 636 419,94	12 558 847,59	312 077 572,35	407 378 790,53

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2024	2023
Capital social ou individuel Dont versé :	12 000 000,00	12 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 308,33	3 308,33
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 200 000,00	1 200 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 739 858,35	115 321 804,82
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 729 039,89	36 418 053,47
<i>Total situation nette</i>	<i>116 672 206,57</i>	<i>164 943 166,62</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	116 672 206,57	164 943 166,62
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 605 194,33	3 170 451,13
Provisions pour charges		200 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 605 194,33	3 370 451,13
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116 600 000,00	78 300 000,00
Emprunts et dettes financières divers	60 393 963,42	131 661 778,12
<i>Total dettes financières</i>	<i>176 993 963,42</i>	<i>209 961 778,12</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 754 603,80	541 815,14
Dettes fiscales et sociales	14 051 604,18	24 194 791,48
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>15 806 207,98</i>	<i>24 736 606,62</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 051 371,48
<i>Total dettes diverses</i>		<i>4 051 371,48</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		315 416,56
DETTES	192 800 171,40	239 065 172,78
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	312 077 572,30	407 378 790,53

COMPTES DE RESULTATS

	2024			2023
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	45 609 568,94		45 609 568,94	43 972 857,57
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	45 609 568,94		45 609 568,94	43 972 857,57
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			1 377 946,39	1 214 509,31
Autres produits (1) (11)			274 711,92	1,03
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			47 262 227,25	45 187 367,91
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			1 293 734,14	49 636,11
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			11 262 381,01	11 822 539,79
<i>Total charges externes</i>			<i>12 556 115,15</i>	<i>11 872 175,90</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			778 200,22	716 512,32
Charges de personnel				
Salaires et traitements			19 012 010,71	19 512 827,98
Charges sociales (10)			10 429 917,31	8 691 828,58
<i>Total charges de personnel</i>			<i>29 441 928,02</i>	<i>28 204 656,56</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			344 645,83	475 201,42
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			589 918,78	1 213 678,20
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>934 564,61</i>	<i>1 688 879,62</i>
Autres charges (12)			31 910,20	8 502,02
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			43 742 718,20	42 490 726,42
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 519 509,05	2 696 641,49
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			553 960,54	2 141 025,51
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			41 615 574,23	50 514 028,30
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			42 169 534,77	52 655 053,81
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 587 095,03	
Intérêts et charges assimilées (6)			15 090 707,45	15 701 942,83
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			17 677 802,48	15 701 942,83
RESULTAT FINANCIER			24 491 732,29	36 953 110,98
RESULTAT COURANT			28 011 241,34	39 649 752,47

COMPTES DE RESULTATS (Suite)

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 346,54	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 180,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 346,54	1 180,00
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 713,00	166,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 713,00	166,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	56 633,54	1 014,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	6 338 834,99	3 232 713,00
TOTAL DES PRODUITS	89 491 108,56	97 843 601,72
TOTAL DES CHARGES	67 762 068,67	61 425 548,25
BENEFICE ou PERTE	21 729 039,89	36 418 053,47

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

I. Faits caractéristiques

- La société réalise son activité de construction - ventes au travers des programmes immobiliers.
- Les hypothèses et estimations concourant à la présentation des états financiers du 31 décembre 2024 ont été réalisées dans un contexte d'incertitude qui reste élevé (crise sanitaire, inflation des coûts constructions, de taux d'intérêts, élections présidentielles et législatives, crise ukrainienne...) mais qui devrait se traduire par des effets limités sur l'activité de la société.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au nouveau plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en K Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Des honoraires sont facturés aux filiales et constituent le chiffre d'affaires de la société comptabilisés selon des conventions passées :

- Suivant les critères de facturation pour les prestations facturées aux filiales non détenues à 100% (honoraires de gestion et de commercialisation)
- Suivant des prestations annualisées sur la base de 10% du chiffre d'affaires HT pour les filiales détenues à 100 %.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles sont composées de marques et de logiciels.

Les immobilisations corporelles sont constituées principalement d'agencements, de matériel de bureau et informatique.

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations sont pratiqués en linéaire sur leur durée de vie estimée :

- 1 à 5 ans pour les logiciels informatiques
- 3 ans pour le matériel informatique.
- 10 ans pour le mobilier et les installations générales

TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'apport net ou à leur valeur d'acquisition suivant leur mode d'entrée dans le patrimoine.

Les créances rattachées sont enregistrées pour leur valeur nominale nette.

Toutefois :

- Lorsque celle-ci est supérieure à la quote-part d'actif net, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence,
- lorsque la quote-part d'actif net est négative, une provision complémentaire pour risque est enregistrée.

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont constitués des premiers frais liés au montage des opérations.

CRÉANCES CLIENT ET CREANCES DOUTEUSES

Les créances client sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sur clients douteux sont dépréciées en fonction des possibilités de recouvrement.
Les créances sont provisionnées nominativement.

AUTRES CRÉANCES

Les autres créances comprennent principalement les comptes courant d'associé avec les filiales de MARIGNAN, la TVA déductible et les dépenses de précontentieux, identifiées dossier par dossier et provisionnées selon les risques estimés.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Sans objet.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société constitue des provisions pour risques et charges lorsque celle-ci a une obligation envers un tiers et qu'il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Provision pour risques filiale

Lorsque la quote-part d'actif net des sociétés détenues est négative, une provision pour risques est constituée à hauteur des pertes cumulées non distribuées.

Provisions pour risques immobiliers

Certaines opérations peuvent faire l'objet d'une provision eu égard aux tendances du marché immobilier.

Provision pour engagements de retraite

Conformément à l'avis n° 2003-R.01 du CNC relatif à la comptabilisation et l'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, MARIGNAN SAS a provisionné au 31/12/2024 les indemnités de départ à la retraite (IDR).
Il s'agit d'un régime à prestations définies.

Les principales hypothèses de détermination de la provision sont les suivantes :

- Départ à l'initiative de l'employé
- Pourcentage de rotation en fonction de l'âge des collaborateurs :
 - de 30 ans : 20% / +30 ans à -40 ans :15% / +40 ans à -50 ans :11% /
 - +50 ans :9%
- Pourcentage d'actualisation : 2.80 %
- Pourcentage de revalorisation : 2 %
- Age de départ : 67 ans
- La table de survie utilisée est celle publiée par l'INSEE (TD-TV 15-17).

RÉSULTATS RÉALISÉS EN SCI OU SNC BÉNÉFICIAIRE DE LA TRANSPARENCE FISCALE

Tous les mouvements liés aux SCI et SNC ont un caractère financier.

Dans la mesure où les statuts des sociétés le prévoient, les quotes-parts des résultats sont incluses dans les résultats comptables et fiscaux de l'exercice.

En l'absence de disposition statutaire :

les pertes constatées font l'objet d'une comptabilisation par voie de provision.

les résultats bénéficiaires ne sont pris en compte que du point de vue fiscal par retraitement extra - comptable.

III. Notes sur le Bilan

(Chiffres exprimés en K€)

1 - BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels informatiques.

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des agencements et mobiliers des agences et points de ventes.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de participations, parts et actions détenues dans les filiales de la société, supports juridiques des programmes immobiliers.

Les créances rattachées représentent majoritairement les apports en fonds propres de Marignan aux filiales.

Les autres immobilisations financières comprennent les dépôts de garantie des différentes agences du groupe.

	Valeur brute début 2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 049 761,12	5 627,04		2 055 388,16
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	2 049 761,12	5 627,04		2 055 388,16
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	4 592 964,08	622 416,54		5 215 380,62
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et mobilier informatique	5 067 103,89	114 018,15		5 181 122,04
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	9 660 067,97	736 434,69		10 396 502,66
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	33 093 123,14	15 570 026,75	17 267 179,55	31 395 970,34
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 057 876,17	324 349,36	325 639,00	1 056 586,53
<i>Total immobilisations financières</i>	34 150 999,31	15 894 376,11	17 592 818,55	32 452 556,87
TOTAL GENERAL	45 860 828,40	16 636 437,84	17 592 818,55	44 904 447,69

ACTIF CIRCULANT

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks en cours sont de 82 K€.

CRÉANCES ET COMPTES RATTACHES

Les créances groupe sont constituées des comptes courants des filiales auprès de la société afin de financer les programmes immobiliers.

La quote-part de résultat 2024 bénéficiaire des sociétés dites transparentes est incluse dans le poste “autres créances Groupe”.

L'état des créances à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	27 630 416,50	27 630 416,50		29 328 469,30
Prêts (1) (2)	16 722,71	16 722,71		16 722,71
Autres immobilisations financières	1 039 863,82	1 039 863,82		1 041 153,46
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>28 687 003,03</i>	<i>28 687 003,03</i>		<i>30 386 345,47</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	985 583,12	985 583,12		26 692 317,86
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	272 716,41	272 716,41		130 163,36
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	992 986,06	992 986,06		360 510,73
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	485 834,24	485 834,24		383 873,93
Autres impôts, taxes et versements assimilés	96 574,61	96 574,61		
Divers	13 461,18	13 461,18		64 821,00
Groupe et associés (2)	245 277 028,39	245 277 028,39		307 127 301,41
Débiteurs divers	94 961,43	94 961,43		141 143,65
<i>Total actif circulant</i>	<i>248 219 145,44</i>	<i>248 219 145,44</i>		<i>334 900 131,94</i>
Charges constatées d'avance	528 796,00	528 796,00		45 250,03
TOTAL DES CREANCES	277 434 944,47	277 434 944,47		365 331 727,44
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

2 - BILAN PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société est composé de 12 000 actions d'un montant nominal de 1 000 € détenues par la société BAYARD.

Les capitaux propres ont évolué de la façon suivante sur l'exercice 2024 :

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	128 525 113,15
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	128 525 113,15
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	128 525 113,15
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	21 729 039,89
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	150 254 153,04
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	21 729 039,89
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	21 729 039,89

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2024
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	2 899 681,58	538 207,96			1 155 175,54	2 282 714,00
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>2 899 681,58</i>	<i>538 207,96</i>			<i>1 155 175,54</i>	<i>2 282 714,00</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	470 769,55	51 710,78			200 000,00	322 480,33
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 370 451,13	589 918,74			1 355 175,54	2 605 194,33
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation		2 587 095,03				2 587 095,03
Sur autres immobilisations financières						
<i>Sous total sur immobilisations</i>		<i>2 587 095,03</i>				<i>2 587 095,03</i>
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		2 587 095,03				2 587 095,03
TOTAL GENERAL	3 370 451,13	3 177 013,77			1 355 175,54	5 192 289,36
Dont dotations et reprises d'exploitation		589 918,78				
Dont dotations et reprises financières		2 587 095,03				
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

DETTES ET COMPTES RATTACHES

Les dettes se répartissent ainsi :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	116 600 000,00	61 700 000,00	54 900 000,00		78 300 000,00
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					86 848,46
Fournisseurs et comptes rattachés	1 754 603,80	1 754 603,80			541 815,14
Personnel et comptes rattachés	4 474 194,97	4 474 194,97			4 998 837,11
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 379 251,42	5 379 251,42			3 203 530,02
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	3 750 591,26	3 750 591,26			7 178 823,76
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	447 566,53	447 566,53			550 195,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	60 393 963,42	60 393 963,42			139 838 334,78
Autres dettes					4 051 371,48
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					315 416,56
TOTAL DES DETTES	192 800 171,40	137 900 171,40	54 900 000,00		239 065 172,78
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 700 000,00			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

IV. Notes sur le Comptes de Résultats

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est de 45 610 K €, principalement constitué d'honoraires de commercialisation et de gestion et dans une moindre mesure d'une refacturation des frais préliminaires engagés avant montage des opérations.

CHARGES D'EXPLOITATION

Le poste autres achats et charges externes comprend les autres charges externes liées à l'activité pour un montant de 11 262 K€.

Les honoraires de commissariat aux comptes liés au contrôle légal des comptes s'élèvent à un montant de 90 200€.

RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers sont composés pour l'essentiel :

- De la quote-part de résultat comptable des sociétés transparentes, détenues par la société
- Des intérêts de cash-pooling

Nature des produits	2024	2023
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation	99 156,00	2 037 968,13
Revenus des créances rattachées à des participations	454 804,54	103 057,38
<i>Total produits de participations</i>	553 960,54	2 141 025,51
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
<i>Total produits des autres immobilisations financières</i>	41 615 574,23	50 514 028,30
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
<i>Total revenus des autres créances</i>		
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	42 169 534,77	52 655 053,81
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	42 169 534,77	52 655 053,81

Les charges financières sont constituées principalement :

- Des intérêts sur emprunt
- De la quote-part de résultat comptable des sociétés transparentes, détenues par la société

Nature des charges	2024	2023
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	6 438 439,79	4 603 224,35
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)	3 737 387,66	2 938 821,69
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
<i>Total charges d'intérêts</i>	10 175 827,45	7 542 046,04
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 587 095,03	
Total des charges financières	12 762 922,48	7 542 046,04
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	17 677 802,48	15 701 942,83

V. Autres informations

CONSOLIDATION

La société est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société Bassac.

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2024

MARIGNAN SAS emploie 236 employés au 31 décembre 2024.

TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES DETENUES OU NON à 100%

Les transactions avec les entreprises liées, décrites dans les différents paragraphes de cette annexe en fonction de leur nature, sont considérées comme effectuées à des conditions de marché normales.

ENGAGEMENTS RECUS/DONNES

La société MARIGNAN n'a pas accordé d'engagement particulier vis-à-vis des tiers.

REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Aucune rémunération n'a été versée aux membres des organes de direction à raison de leurs mandats sociaux.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le 31 Décembre 2024, il n'y a pas eu d'éléments significatifs.